



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 13 mai 2004 — N° 72

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 14 h 07.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Fournier, ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 54 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal

La motion est adoptée.

M. Marcoux, ministre des Transports, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 55 Loi modifiant la Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

Mme Courchesne, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

13 mai 2004

n° 53 Loi modifiant la Loi sur l'immigration au Québec

La motion est adoptée.

M. Gauthier (Verdun) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 195 Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite

La motion est adoptée.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 212 Loi concernant la Ville de Brownsburg-Chatham, la Ville de Lachute et la Municipalité de Wentworth-Nord

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement des projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 874-20040513)

M. Whissell (Argenteuil) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 212, Loi concernant la Ville de Brownsburg-Chatham, la Ville de Lachute et la Municipalité de Wentworth-Nord.

La motion est adoptée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 212 soit renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

13 mai 2004

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 213 Loi concernant la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement des projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 875-20040513)

M. Bachand (Arthabaska) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 213, Loi concernant la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska.

La motion est adoptée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 213 soit renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Dupuis, ministre de la Justice et Procureur général, dépose :

Les prévisions budgétaires du Comité de la rémunération des juges de la Cour du Québec et des cours municipales, pour l'exercice financier 2004-2005 ;

(Dépôt n° 876-20040513)

Copie d'une lettre, en date du 13 mai 2004, qu'il a adressée à M. Mario Dumont, député de Rivière-du-Loup, concernant les questions soulevées par Mme Sylvie Roy, députée de Lotbinière, à la séance du 11 mai 2004.

(Dépôt n° 877-20040513)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

13 mai 2004

À la demande de M. le Président, M. Mulcair, ministre de l'Environnement, retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Tremblay (Lac-Saint-Jean) dépose :

Copie de correspondance concernant la situation de M. André Chenail, député de Huntingdon, par rapport au dossier des milieux humides présents dans le bassin de la rivière La Guerre, à Saint-Anicet.

(Dépôt n° 878-20040513)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Legendre (Blainville) dépose :

Copie d'un document intitulé *Assurer l'avenir des petites municipalités du Québec* et préparé par les municipalités de Colombier, Longue-Rive et Portneuf-sur-Mer.

(Dépôt n° 879-20040513)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé aux avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, afin de compléter l'étude des crédits budgétaires du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder à l'étude du programme 4 des crédits budgétaires du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs ;
- la Commission des institutions, afin de compléter l'étude des crédits budgétaires du ministère de la Sécurité publique et de poursuivre les auditions publiques dans le cadre des consultations particulières à l'égard du document intitulé *La sécurité privée – partenaire de la sécurité intérieure* ;

13 mai 2004

- la Commission des affaires sociales, afin de compléter l'étude des crédits budgétaires du ministère de la Santé et des Services sociaux et de procéder à l'étude du programme 5 des crédits budgétaires du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

Motions sans préavis

Mme Delisle (Jean-Talon) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le décès de M. Larkin Kerwin et offre ses sympathies à sa famille et à ses proches.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Béchar, ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine québécoise des familles, qui se déroule du 10 au 16 mai 2004 sous le thème *Bâtir des milieux accueillants pour les familles*.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

13 mai 2004

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de préparer les consultations particulières concernant le plan stratégique 2004-2008 d'Hydro Québec.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 21 mai 2004, M. Valois (Joliette) s'adressera à M. Béchar, ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : Le dernier avis du Conseil de la famille et de l'enfance intitulé « Vieillissement et santé fragile : un choc pour la famille? ».

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 286 du Règlement, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée qu'il n'y aura pas de séance de la commission plénière consacrée à l'étude des crédits de l'Assemblée nationale.

À 15 h 42, conformément à l'article 282 du Règlement, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 18 mai 2004, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET